

# “Emile Louis a failli être lynché”

os recueillis par

n-Pierre VERGÈS

9 février, Emile Louis, le meurtrier  
sumé de sept jeunes filles de la  
ASS de l'Yonne, était mis en exa-  
n à Dranguignan pour notamment  
ols avec tortures et actes de barba-  
» et « viols par personne ayant auto-  
sur la victime ». Sa compagne et sa  
le-fille ainsi que deux autres  
ames de Dranguignan se seraient  
intes des violences de l'ancien  
uffeur de car. Pour la première fois,  
a avocat, Renaud Ariabosse, répond  
« accusations portées contre lui...  
Emile Louis reconnaît-il les faits dont  
l'accuse ?

Renaud Ariabosse. - Il a été interrogé  
pour la première fois le 27 février sur  
deux points principaux : les actes de  
barbarie et les viols sur personne dé-  
ficiante. Il nie tout en bloc.

## Barbarie

Les plaintes sont pourtant précises  
et les cinq chefs de mise en examen  
extrêmement graves ?

R. A. - Les termes de torture et de  
barbarie sont crus et édifiants. Mais  
la réalité est moins épouvantable.  
Dans un autre contexte, les faits  
pourraient être correctionnalisés.  
Pour l'instant, le dossier est maigre.

Vous pensez que l'on fabrique un  
coupable ?

R. A. - Une seule plainte directe a été  
déposée. Comme le montre la procé-

sure, c'est un journaliste qui a  
conseillé à une femme de porter  
plainte. Pour le reste, c'est le parquet  
qui poursuit Emile Louis. Personne  
ne s'est porté partie civile.

La cellule téléphonique mise en  
place par les gendarmes a pourtant  
permis de collecter une centaine de  
témoignages...

R. A. - Oui, mais ils n'ont rien donné  
si j'en crois la procédure. Ils ont été  
enregistrés sur un CD-ROM que  
nous n'avons encore pas pu consul-  
ter.

Les gendarmes ont également pro-  
cédé à une seconde perquisition...

R. A. - Oui, c'est bizarre car, lors de la  
première, aucun scellé n'avait été ap-  
posé sur la porte. Après son départ,  
n'importe qui pouvait entrer. Je

trouve cela étonnant. Pour le reste  
les gendarmes ont emporté beau-  
coup d'objets personnels, des livres,  
des photos, mais aussi les couteaux  
de cuisine.

Emile Louis a d'ailleurs été con-  
spu à la sortie de cette perquisition...

R. A. - Oui, il a failli être lynché. Il y a  
un déchainement passionnel avec  
l'affaire des disparues de l'Yonne.  
Alors, on s'acharne sur lui car la pres-  
cription plane du côté d'Auxerre. Une  
émission de télé faisait récemment  
un amalgame avec une affaire de  
filles torturées près d'Auxerre. Lors  
de sa garde à vue, Emile Louis avait  
une gastro-entérite. Il avait de la  
fièvre, il n'a pas pu se laver. Ce n'est  
pas un climat serein pour mener une  
enquête judiciaire.